

L'égalité entre les sexes en milieu scolaire

Résumé de l'avis





Depuis sa création, le Conseil du statut de la femme s'intéresse au rôle de l'école dans la reproduction des inégalités de sexe. En 1976, une analyse approfondie du matériel éducatif démontrait que les représentations stéréotypées du masculin et du féminin y étaient nombreuses. Le ministère de l'Éducation a alors créé le Bureau d'approbation du matériel didactique (BAMD), qui a permis d'éliminer les dimensions les plus visibles du sexisme dans les manuels scolaires.

Quarante ans plus tard, plusieurs éléments amènent le Conseil à se pencher de nouveau sur cette question. D'une part, malgré la grande progression des femmes à l'université, elles continuent à se diriger vers les domaines traditionnellement féminins (soins infirmiers, éducation, etc.) menant à des emplois moins rémunérateurs, alors que les hommes en sont quasi absents. D'autre part, la forte adhésion à l'idée que l'égalité entre les sexes est atteinte, à l'école comme dans la société, voire que les hommes seraient désormais désavantagés par rapport aux femmes, freine les avancées vers une égalité réelle.

L'école est un espace central de l'apprentissage des identités de genre et des modèles de relations entre les sexes. Elle contribue, tant par les contenus véhiculés que par les pratiques éducatives, à la transmission de représentations sociales qui hiérarchisent les valeurs, les activités, les idées et les modèles d'action associés au féminin et au masculin.

Cet avis comporte deux grandes sections: les contenus éducatifs dans les écoles, plus précisément ceux des cours d'histoire et d'éthique et culture religieuse, et les croyances et pratiques éducatives du corps enseignant.

LES CONTENUS ÉDUCATIFS DANS LES ÉCOLES

Les manuels utilisés dans les écoles québécoises doivent être analysés et approuvés par le BAMD. Certains des aspects évalués concernent l'égalité entre les sexes, notamment les rapports égalitaires entre les personnages des deux sexes et la rédaction non sexiste des textes. Certaines pistes de réflexion sont toutefois facultatives. C'est le cas de celle suggérant que le BAMD s'assure de la mise en valeur de l'apport des femmes à l'histoire et de l'explication des causes de leur absence. Le travail du BAMD a permis de diminuer les représentations sexistes dans les manuels scolaires, mais quelques limites demeurent : l'absence de formation spécialisée sur les inégalités entre les sexes pour les personnes faisant l'évaluation des manuels, le caractère facultatif des pistes de réflexion qualitatives et la difficulté d'évaluer certains manuels qui nécessitent une analyse qualitative plus poussée, comme ceux d'histoire.



LES COURS D'HISTOIRE

À la fin des années 1970, le Conseil avait exclu les manuels d'histoire et de géographie de son avis « puisqu'ils traitent en général de personnages authentiques, et non pas fictifs ». On soulevait toutefois l'androcentrisme des programmes d'histoire en relevant qu'une grande partie des informations retenues, axées sur l'histoire politique, portent sur des guerres, des accords de paix, des changements de régime, etc., c'est-à-dire des événements dont les femmes ont été largement exclues. Par ailleurs, leurs luttes politiques à elles ne font pas partie de la trame générale du récit.



Aujourd'hui, après l'analyse des programmes d'histoire et de 17 manuels utilisés dans les écoles québécoises, les constats diffèrent peu. Malgré l'ajout de notions concernant le féminisme au Québec, on trouve peu de contenus sur les inégalités de sexe et les femmes dans l'histoire générale. Cette absence est particulièrement marquante sur trois points : l'exclusion et l'action politique des femmes, les inégalités juridiques qu'elles subissent et leur contribution socioéconomique. En matière de pouvoir politique, l'exclusion des femmes n'est pas nommée avant le XX^e siècle. Les inégalités juridiques, quant à elles évoquées seulement dans

la Rome antique et au XX^e siècle, disparaissent pour les autres périodes. La contribution socioéconomique des femmes et les inégalités économiques entre les sexes sont tues dans la plupart des périodes abordées. Le rôle des femmes dans l'économie productive est marginalisé : pas de mention des métiers qu'elles occupent dans la production textile, le domaine des soins et les entreprises familiales ni de leur travail domestique, et peu d'intérêt accordé au développement des infrastructures sociosanitaires dont elles avaient la responsabilité. Les rares travailleuses présentées sont des ouvrières dont on déplore l'obligation de travailler en usine.

Lorsqu'on traite des femmes ou du féminisme, ces informations sont placées dans une section séparée, à l'écart du récit historique général.

Aborder de façon ponctuelle certaines inégalités vécues par les femmes dans l'histoire laisse entendre que l'égalité entre les sexes est chose faite dans le Québec contemporain.

Malgré les ajouts faits dans les programmes pour intégrer l'histoire des femmes, celles-ci sont rarement au cœur des connaissances enseignées en classe. L'absence de traitement des rapports de genre contribue à alimenter une indifférence à l'égard de leur histoire et des inégalités entre les sexes.

Les inégalités doivent devenir un objet central, en continu, dans les programmes d'histoire, et les femmes – l'ensemble des femmes – doivent être décrites comme des actrices de tous les changements politiques et sociaux.

LE COURS D'ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE

Le Conseil s'est déjà prononcé contre l'enseignement de la culture religieuse dans un cours d'éthique à l'école. Le traitement conjugué de l'éthique et de la culture religieuse peut entraîner des confusions en incitant à considérer les doctrines religieuses comme des réponses valides aux enjeux éthiques actuels.



On trouve assez peu d'éléments de contenu liés à la question de l'égalité (ou des inégalités) entre les sexes dans le programme d'éthique et culture religieuse et dans 16 des manuels scolaires autorisés. Quelques thèmes du programme offrent des exemples pouvant se rapporter à l'égalité entre les femmes et les hommes ou au rôle des femmes dans la société. Toutefois, rien ne garantit la présentation de ce contenu en classe. Dans le volet éthique, on trouve la notion de stéréotype. L'usage qui en est fait dans les manuels ne rend malheureusement pas visibles les rapports sociaux inégaux.

Du côté de la culture religieuse, quelques éléments périphériques évoquent la place des femmes dans les religions, par exemple le rôle majeur des congrégations religieuses féminines dans l'organisation des institutions sociosanitaires. Toutefois, rien ne remet en question les pratiques sexistes existant au sein des religions.

Les sections sur l'éthique ne permettent pas plus de comprendre les inégalités entre les femmes et les hommes. Au contraire, plusieurs éléments posent problème : la naturalisation des différences, la symétrisation des groupes de sexe, la confusion entre l'égalité de droit et l'égalité de fait, l'occultation des inégalités actuelles et la faible place accordée aux luttes féministes. Par exemple, lorsqu'on parle de l'égalité en droit, on n'insiste pas sur le fait que même si chaque personne a en principe les mêmes droits, toutes et tous ne peuvent pas également faire respecter ces droits. Cette vision a pour conséquences de renvoyer les inégalités au passé ou à des sociétés étrangères et de les faire résulter de différences individuelles, parfois au point de les banaliser :

Même différents, les êtres humains demeurent égaux. D'autres différences peuvent cependant être source d'inégalités. Certains ont du talent ou des aptitudes, d'autres non. Ainsi, Frédéric fait des dessins magnifiques qui foisonnent de détails. Dessiner, on dirait que c'est naturel chez lui. David a beau s'appliquer, il n'arrive même pas à dessiner un soleil qui soit ressemblant. Ce n'est pas juste, se désespère David (*Une vie bonne*, volume B, p. 34, manuel du deuxième cycle du primaire).



Néanmoins, on observe qu'un réel effort a été accompli pour inclure autant de femmes que d'hommes parmi les personnalités mentionnées dans les sections sur l'éthique.

Dans le volet culture religieuse, la présentation de récits fondateurs sexistes ou de pratiques religieuses favorisant l'exclusion des femmes sans contextualisation tranche avec l'effort déployé pour mettre en évidence plusieurs personnalités féminines dans le volet éthique. Leur absence des clergés ou des activités religieuses publiques est peu traitée sous l'angle des inégalités.



LES RECOMMANDATIONS

Le Conseil recommande :

1. Qu'un comité de travail soit mis sur pied pour entreprendre la révision des programmes d'histoire afin d'y intégrer de manière transversale le genre et les femmes.
2. Qu'une réforme du programme d'éthique et culture religieuse soit menée, afin que la dimension religieuse soit intégrée dans le programme d'histoire et que l'éducation à l'égalité, à la citoyenneté et à la sexualité soit intégrée au cours d'éthique, du premier cycle du primaire jusqu'à la fin du secondaire.
3. Que le ministère de l'Éducation, par le Programme de formation de l'école québécoise, suggère au personnel enseignant que les contenus culturels utilisés en classe fassent l'objet d'une discussion critique lorsqu'ils comprennent des représentations sexistes.
4. Que le gouvernement produise des documents destinés aux éditeurs scolaires pour les soutenir dans l'élaboration de manuels d'histoire qui intègrent de manière transversale le genre et les femmes.
5. Que le mandat du Bureau d'approbation du matériel didactique soit renforcé, notamment à propos des manuels d'histoire, et élargi à d'autres types de matériel didactique utilisé en classe, comme les cahiers d'exercices et certaines productions électroniques, et que soient rendus obligatoires les critères d'évaluation des aspects socioculturels actuellement facultatifs ainsi qu'une formation spécialisée sur le genre pour les personnes autorisées à faire l'évaluation des manuels.

LES PRATIQUES ET INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Les apprentissages des élèves à l'école ne se limitent pas aux contenus éducatifs et aux programmes officiels. Le milieu scolaire est également important dans l'apprentissage de rôles sociaux (les comportements, les règles de conduite, les manières d'interagir), de normes et de valeurs qui sont intériorisés à travers la socialisation.

La socialisation de genre désigne le processus social à travers lequel les individus construisent leur identité sexuée tout au long de leur vie.

La socialisation se produit par un apprentissage tant formel (transmis à travers les institutions et les savoirs explicites) que diffus (transitant à travers les relations et interactions individuelles ou au contact de symboles et de normes implicites) et se fait à la fois verticalement (des adultes vers les enfants) et horizontalement (entre les enfants eux-mêmes). Cet apprentissage concerne les différences entre le féminin ou le masculin, mais pas seulement. Il soutient également tout le système inégalitaire qui lie masculinité et féminité.

Pour le Conseil, il est nécessaire de s'attarder aux pratiques éducatives des membres du personnel enseignant et professionnel, qui, pour la plupart, partagent la croyance d'être neutres et non discriminatoires. Ces derniers peuvent néanmoins participer inconsciemment à la reproduction des stéréotypes et des inégalités de sexe.

Le Conseil a interrogé des enseignantes et enseignants sur leurs conceptions des différences entre les sexes, leur compréhension des inégalités et les solutions qu'ils proposent pour lutter contre les inégalités dans les écoles québécoises. Près de 400 personnes ont répondu à un questionnaire en ligne.



L'analyse des réponses révèle que le personnel enseignant tend à avoir des attentes différentes envers les élèves selon leur sexe, par exemple concernant leur réussite dans certaines matières, et ce, malgré sa certitude d'agir de façon neutre. Ces attentes distinctes sont soutenues par la perception que les filles et les garçons sont *biologiquement* différents, plutôt que par une compréhension de la socialisation différenciée des garçons et des filles : ils et elles auraient des cerveaux différents et les garçons, en raison de leur taux de testostérone plus élevé, auraient un plus grand besoin de bouger. Cette *naturalisation* des différences participe au maintien du système inégalitaire entre les femmes et les hommes.



La littérature scientifique montre que ces croyances ont des effets sur les pratiques enseignantes. Les garçons obtiendraient plus d'attention de la part du personnel enseignant, ce qui participerait à la construction de leur confiance en soi et de leur aisance à parler en public, alors que les filles restent plus effacées. Les filles et les garçons sont également sollicités différemment pour les tâches à effectuer dans la classe. Par exemple, les filles sont plus souvent mises à contribution pour aider les élèves en difficulté, ce qui renforce le stéréotype voulant que les femmes veillent *naturellement* au bien-être des autres, et favorise ainsi le maintien de la ségrégation professionnelle entre les sexes.

Ainsi, lorsque le personnel enseignant adapte son enseignement selon le sexe, généralement dans le but de favoriser la réussite scolaire de toutes et de tous, cela contribue plutôt à reconduire des conceptions rigides et naturalisées des sexes qui ne sont favorables ni aux garçons ni aux filles.

Chez les garçons, les causes du décrochage scolaire sont davantage liées à leur origine socioéconomique et à une vision de la masculinité restreinte où la réussite scolaire n'est pas valorisée. En contrepartie, encourager les filles à développer des compétences ou attitudes associées au féminin concourt à les confiner dans des emplois majoritairement féminins offrant des perspectives financières moins intéressantes. De plus, insister particulièrement sur le besoin de bouger des garçons vient invisibiliser le fait que l'activité physique est bénéfique pour l'ensemble des élèves.

?

La naturalisation des besoins des garçons et des filles s'avère également un frein à la mixité, alors que cette dernière a été instaurée dans les écoles pour permettre aux élèves d'être socialisés de la même façon, peu importe leur sexe. On observe en outre que la tendance aux programmes spéciaux (concentrations sportive, artistique, etc.) à l'école accentue la non-mixité, les filles et les garçons se retrouvant dans des parcours de formation distincts, ce qui encourage la différenciation stéréotypée entre les garçons et les filles.



La croyance selon laquelle l'égalité entre les sexes est atteinte est largement répandue dans le corps enseignant, plus particulièrement chez les plus jeunes et chez les hommes. Cette croyance s'ajoutant à leur certitude d'agir de façon neutre et à la conviction que les garçons et les filles ont des besoins différents par *nature*, on observe chez le personnel enseignant une difficile prise de conscience des inégalités entre les sexes et des actions nécessaires pour y remédier.



LES RECOMMANDATIONS

Le Conseil recommande :

6. D'encourager fortement les facultés d'éducation de toutes les universités québécoises à implanter un cours obligatoire sur les inégalités de sexe et l'éducation à l'égalité dans la formation des maîtres et celle destinée au personnel professionnel travaillant en milieu scolaire (orientation, orthopédagogie, etc.).
7. D'inclure l'analyse différenciée selon les sexes dans les critères de financement des projets et des organismes agissant en persévérance scolaire afin d'éviter la reproduction des stéréotypes et le renforcement des différences entre les sexes.
8. Au ministère de l'Éducation et aux commissions scolaires, de s'assurer que les projets et programmes particuliers élaborés dans chaque école n'aient pas pour effet de réintroduire la non-mixité (et de favoriser le maintien de la ségrégation professionnelle) par le biais de concentrations scolaires organisées autour d'activités investies traditionnellement par un sexe ou l'autre (sports d'équipe, arts, technologies).
9. Au Secrétariat à la condition féminine, d'élargir la perspective d'action en milieu scolaire pour non seulement promouvoir les modèles égalitaires et lutter contre les stéréotypes, mais aussi conscientiser l'ensemble des intervenants des inégalités structurant encore les pratiques en milieu scolaire et promouvoir la transgression de genre chez les enfants (l'initiation à des activités, pratiques et champs d'intérêt associés à l'autre sexe).

10. Au ministère de l'Éducation, de lancer un chantier de travail sur les services de garde en milieu scolaire et les activités parascolaires à l'école afin que soient mises au point de nouvelles formes d'interventions pédagogiques pratiques visant la socialisation égalitaire des garçons et des filles dans les périodes hors classe.

Rédaction

Hélène Charron et Joëlle Steben-Chabot

Illustrations

Anne Villeneuve

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique et mise en page

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Bla bla rédaction

Date de parution

Décembre 2016

Éditeur

Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 6E2
Téléphone : 418 643-4326
Sans frais : 1 800 463-2851
Site Web : www.placealegalite.gouv.qc.ca
Courriel : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016
ISBN : 978-2-550-77185-2 (version imprimée)
978-2-550-77186-9 (version PDF)

© Gouvernement du Québec



Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore.

www.placealegalite.gouv.qc.ca

*Conseil du statut
de la femme*

Québec 